

MONTPELLIER *librement*

ELECTIONS MUNICIPALES - 11 ET 18 JUIN 1995

Georges Frêche, l'emploi, la solidarité.

Q. : Georges Frêche, l'emploi fait partie de vos priorités. Que peut faire une ville dans ce domaine ?

*"En 10 ans,
nous avons
créé 30 000
emplois"*

R. : La politique de l'emploi est avant tout de la responsabilité de l'Etat et des entreprises. Mais qui peut aujourd'hui se détourner d'un problème qui touche pratiquement toutes les familles et tellement de jeunes ! Nous avons la ferme intention de continuer à agir, comme nous

l'avons toujours fait. En 10 ans, grâce à l'action de Montpellier LR Technopole, nous avons créé près de 30 000 emplois* et nous figurons aujourd'hui dans le peloton de tête des villes françaises reconnues pour leur dynamisme économique. Il n'est pas question de s'arrêter en si bon chemin ! Notre santé financière est une garantie d'avenir : la ville a les moyens de poursuivre son développement et d'intervenir sur tous les fronts de la solidarité.

* 29 429 emplois salariés créés dans le bassin de Montpellier - période 1982/1991 - sources ASSEDIC.

Q. : Comment expliquer, malgré ce dynamisme, que notre taux de chômage reste supérieur à la moyenne nationale ?

R. : C'est ce que les économistes appellent le "syndrome californien". Quand une région ou une ville créent de l'emploi, elles attirent ceux qui en cherchent, et donc, elles "importent" des chômeurs. De même, quand une entreprise vient s'installer à



Montpellier, elle génère de l'activité, mais elle amène aussi les membres des familles de ses salariés qui doivent retrouver du travail ici.

Ce taux de chômage n'est pas pour autant une fatalité. Comme nous l'avons fait lors de notre précédent mandat, nous entreprendrons tout ce qui est en notre pouvoir pour favoriser l'emploi. Nous soutiendrons les initiatives des chefs d'entreprise, des commerçants, des artisans... et aussi, celles des associations, des organismes publics qui mettent en pratique des idées nouvelles pour faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail ou pour permettre aux chômeurs de retrouver une activité. Depuis un an, nous avons multiplié de tels partenariats... ça marche, nous continuerons !

Q. : Dans votre programme, quelles mesures trouve-t-on au chapitre de l'emploi ?

*"Faire
émerger
des activités
nouvelles,
gisements
d'emplois de
demain"*

R. : L'action de Montpellier LR Technopole sera encore déterminante dans les années à venir. Elle nous a permis d'implanter les secteurs dans lesquels nous disposons de vraies forces, cela a été payant. A partir

des pôles technologiques en place, en particulier Euromédecine et Agropolis, nous continuons à faire émerger des activités nouvelles qui sont les gisements d'emplois de demain. Et je n'oublie pas le rôle essentiel que joueront également nos PME/PMI et bien sûr, l'artisanat.

Q.: Et à court terme, que ferez-vous ?

R. : A court terme, nous allons recueillir les fruits de l'activité amenée par Port Marianne: 6.000 emplois créés ou maintenus dans les années à venir.

Si nous sommes réélus, nous lancerons les travaux du tramway, le projet phare du prochain mandat,



un vrai ballon d'oxygène pour les déplacements et pour l'emploi. Jusqu'aux années 2000, c'est du travail pour 4000 personnes. Les chantiers de la

nouvelle bibliothèque, du TGV suivront... de l'activité en perspective pour le bâtiment !

Nous développerons aussi le rôle de proximité de Montpellier L.R. Technopole. Ne l'oubliez pas, elle est en relation permanente avec les entreprises locales pour les conseiller, les représenter, les informer des opportunités d'affaires sur tous les marchés.

Enfin, et c'est un point essentiel, nous continuerons nos efforts pour alléger les charges des entreprises. La part de la ville dans la taxe professionnelle a encore baissé de 0,1% cette année malgré une augmentation de 2% des bases fixées par l'Etat. Nous nous engageons à poursuivre cette maîtrise de la fiscalité.

*"Port Marianne,
6000 emplois...
le tramway,
4000 emplois
jusqu'en 2000"*

Q. : Et pour ceux qui, malgré tout, n'arrivent pas à retrouver un emploi ?

Chacun peut compter sur la solidarité de Montpellier. Quand nous initions de nouveaux chantiers, quand nous attirons de nouvelles entreprises, nous accroissons les recettes fiscales de la ville, et cela sans augmenter les impôts. Cette richesse collective, ainsi que les économies de fonctionnement réalisées ces dernières années, nous ont permis d'accroître de 46% le budget du Centre Communal

*"Dans
notre programme,
l'action sociale
passera avant tout"*

Derrière ces chiffres, il y a de vraies actions sur le terrain : en faveur des personnes âgées, des personnes en situation difficile, des handicapés... Tous ces efforts, nous les amplifierons parce que la société est plus dure qu'il y a 6 ans : dans notre programme, l'action sociale passera avant tout.

Q. : Que comptez -vous faire en plus dans le domaine social ?

R. : Pour soulager le malheur, il faut s'attaquer au mal. Grâce au dévouement des associations avec lesquelles nous collaborons, nous sommes organisés pour faire face à l'urgence, notamment à tout ce qui touche l'aide aux personnes sans domicile fixe.

*"Notre priorité,
le droit
au logement
pour tous"*

Maintenant, il faut éviter à tout prix la montée de l'exclusion, lutter contre la marginalisation des jeunes sans ressources, des chômeurs de longue durée. Pour cela, notre priorité, c'est le droit au



logement pour tous. Aucun Montpelliérain ne doit se retrouver à la rue du jour au lendemain. Nous sommes en train d'étudier de nouveaux partenariats

pour mettre en place une solution alternative au logement social, encore plus abordable. Dans le nom de notre liste, il est question de liberté. Défendre cette valeur, c'est d'abord offrir à chacun les conditions d'une vie digne.



Vous aussi, vous souhaitez poser des questions à Georges Frêche et à son équipe sur votre vie, votre avenir, votre quartier... Rencontrez Montpellier Librement :

- 13, Place de la Comédie - Tél. 67 58 88 06
- Centre Commercial du Mas Drevon - local n° 230
Boulevard Pedro de Luna - Tél. 67 27 67 77 (de 14h30 à 18h30)

Vous pouvez aider la liste "Montpellier Librement" en établissant un chèque à l'ordre de : "Municipales 95 - Georges Frêche" et en l'adressant au trésorier de l'Association : M. Jean Puccinelli - 3, rue Bernard Délicieux - 34000 Montpellier ou à l'Association "Municipales 95 - Georges Frêche" - BP 8022 - 34037 MONTPELLIER CEDEX

Il vous sera retourné un reçu-don établi par le Trésorier qui vous permettra de bénéficier d'une réduction fiscale pour votre déclaration d'impôts 1995. Tous les dons même modestes sont les bienvenus, seuls sont autorisés les dons des personnes physiques plafonnés à 30.000 F. (Art. L.52.8. Loi du 15 janvier 1990).